

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES JEUNES du Morbihan REGLEMENT 2026



Comité Départemental de Tennis du Morbihan – Complexe Sportif – Rue du Grand Large – 56410 ERDEVEN

09 62 55 40 07 - e.mail : comite.morbihan@fft.fr - Site : www.comite.fft.fr/morbihan

ARTICLE 1 LES EQUIPES

Toutes les Equipes Jeunes de 8 à 18 ans sont à engager sous ADOC avant la date indiqué dans le courriel d'ouverture des inscriptions. Le droit d'engagement doit être réglé.

Lors de l'engagement des équipes les clubs doivent renseigner :

- Les joueuses ou joueurs en respectant les niveaux ou classement entre les équipes.
- Les joueuses ou joueurs de chaque équipe par ordre décroissant des classements.
- Les coordonnées du Capitaine de l'équipe qui doit être licencié dans le club.
- Les coordonnées du Correspondant de l'équipe.
- Les jours et horaires de réception des équipes suivant les catégories.

Composition des équipes

Chaque joueuse et joueur doit être en possession de sa licence 2026, validée dans le club d'appartenance de l'équipe **AU PLUS TARD la veille de la date de la rencontre**. Il ne peut y avoir qu'1 joueuse ou 1 joueur ayant le statut « NvEq » au MAXIMUM (statut indiqué sur la licence concernant des nouveaux du club).

Les équipes Filles sont composées de 2 joueuses au moins, disputant deux simples et un double.
Les équipes Garçons sont composées de 3 joueurs au moins disputant trois simples et un double.

Mixité : Il est possible d'intégrer une Fille dans une équipe de Garçons MAIS UNIQUEMENT dans les catégories 8/10 ans et 11/12 ans et en compétition « Orange » et « Verte ».

Entente

Les « ententes » entre clubs voisins sont possibles, quels que soient la catégorie et le niveau (Filles ou Garçons) à condition de n'intégrer qu'une joueuse ou un joueur qui se trouve être « isolé(e) » dans son club de l'Entité Compétitions des Jeunes du Pôle Sportif du Morbihan. La mention « licencié au TC » est à noter dans la colonne « Observations » de la liste-type.

Classement mensuel.

A la parution du classement mensuel (le premier mardi du mois, les joueuses et joueurs « montant » au classement doivent jouer dans l'équipe supérieure si son classement modifie de beaucoup le poids de son équipe. Dans ce cas, le Capitaine d'équipe est tenu de consulter le Juge-Arbitre de la catégorie qui jugera s'il y lieu de réaliser d'éventuelles modifications. Par contre, le Capitaine d'équipe doit tenir compte de ce classement mensuel (montée ou descente) pour la composition de son équipe.

Remplacement

Les joueurs absents lors d'une rencontre sont remplacés par des joueurs licenciés dans le club ou dans la même entente, sous réserve du respect des conditions d'âge et des niveaux. Le remplacement se fera par le bas, c'est-à-dire que le remplaçant prendra la place du n°3 (des N°2 et 3 s'il y a 2 joueurs remplacés) pour les garçons et la place du n°2 pour les filles. Un joueur peut passer de l'équipe 2 à l'équipe 1 MAIS en aucun cas le contraire. L'équipe 1 devant avoir le poids le plus fort.

En aucun cas, un joueur ne peut disputer 2 rencontres au titre d'une même journée du championnat jeunes, toutes catégories confondues.

ARTICLE 2 L'ORGANISATION

Le Championnat Départemental Jeunes par Equipes se déroule dans le respect des règlements sportifs de la Fédération Française de Tennis.

Phases du championnat :

- Une phase qualificative par poules de 6/8 en «Aller Simple», éventuellement de 4 en «AllerRetour».
- Une phase finale pour certaines catégories sous forme d'un tableau à élimination directe.

Suivi du championnat :

Les épreuves sont suivies par le progiciel « Ten'Up » (<https://tenup.fft.fr/>) de la Fédération Française de Tennis (FFT) sur ordinateur de préférence.

Catégories

Les catégories, pour la saison 2025 - 2026, seront les suivantes :

- **7/8/9/10 ans F.et G.** né(e)s en 2019 / 2018 / 2017 / 2016. Sur-classement à demander pour les 2019.
- **11/12 ans F. et G.** né(e)s en 2015 / 2014.
- **13/14 ans G.** nés en 2013 / 2012.
- **13/15 ans F.** nées en 2013 / 2012 / 2011.
- **16/18 ans F.** nées en 2010 / 2009 / 2008.
- **15/16 ans G.** nés en 2011/2010.
- **17/18 ans G.** nés en 2009/2008.

Les joueuses et joueurs jouent en principe dans leur catégorie d'âge. Ils sont autorisés, sans condition, dans la catégorie d'âge supérieure SAUF pour les 10 ans qui doivent être classés au minimum 30/3 pour jouer en 11/12 ans ou 13/14 ans, dans ce cas, ils jouent selon la réglementation propre à cette catégorie.

Si aucune possibilité de sur-classement dans son club, le joueur ou la joueuse isolé(e) pourra jouer dans une entente de clubs.

Catégorie Initiale	10 ans et moins	11 ans et 12 ans	13 ans et 14 ans	15 ans et 16 ans	17 ans et 18 ans	Seniors
6 et 7 ans "Orange"	Méd. Rég. CTR DTN					
6 et 7 ans "Vert"	Méd. Rég. CTR DTN					
7 ans (TMC Féd. ou TN)	Méd. Rég. CTR DTN 30/3					
8 ans "Orange"	Autorisé					
8 ans "Vert"	Autorisé	Autorisé	30/3			
9 ans "Vert"	Autorisé	Autorisé	30/3			
10 ans "Vert"		Autorisé	30/3	Autorisé	30/3	Autorisé
11 ans		Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	CMNCPC -1 an
12 ans			Autorisé	Autorisé	Autorisé	CMNCPC -1 an
13 ans et 14 ans			Autorisé	Autorisé	Autorisé	CMNCPC -1 an
FILLES 9 ET 10 ANS DE NIVEAU REGIONAL						
9 ans Filles	Autorisé	Méd. R / CTR + CMNPTC de CMNCPC de - 6 mois				
10 ans Filles	Autorisé	Autorisé	Méd. R / CTR + CMNPTC de - 6 mois			

ARTICLE 3 LES DIVISIONS – FORMATS DE JEUX

Chaque épreuve (Filles et Garçons) comporte, suivant les catégories, d'1 à 4 divisions **ayant chacune son propre format de jeu** (voir annexe).

Lors de l'inscription de ses équipes sous ADOC, le club engagera son ou ses équipes en fonction du niveau moyen et de l'âge des joueurs(ses) de l'équipe, et la division souhaitée quand l'équipe joue en format « Jaune ».

L'organisation et la composition des différentes poules est à la charge de l'Entité Compétition des Jeunes du Pôle Sportif du Morbihan qui, au vu des effectifs inscrits, déterminera la division d'affectation, suivant des critères de « poids » des équipes et de secteurs géographiques.

Le « poids » des équipes est déterminé suivant le classement des deux meilleures joueuses pour les Filles et des trois meilleurs joueurs pour les Garçons. Le classement pris en compte est celui d'octobre 2025.

Nombre de journées suivant les poules

Poule de 4 : **6 journées** en « Allers-Retours »

Poule de 6 : **5 journées** en « Allers Simples »

Lors des phases finales, rencontres en tableau à élimination directe, en cas de match nul (2 à 2), les équipes seront départagées en jouant un double, par les joueurs au choix de chaque équipe, en un Super Jeu Décisif de 10 points avec 2 points d'écart.

ARTICLE 4 LES RENCONTRES

Toute équipe Garçons se présentant incomplète sera pénalisée d'un point de rencontre. Dans ce cas, c'est le dernier simple qui n'est pas joué. Pour les équipes Filles, vu qu'il n'y a que deux simples, la rencontre n'est pas jouée.

Les parties peuvent être disputées sur toutes les surfaces homologuées, sur courts intérieurs ou extérieurs. Des courts de surface différente sont autorisés.

Organisation

Le Capitaine qui se déplace doit contacter suffisamment tôt (et au plus tard le mercredi précédant la rencontre) le Capitaine qui reçoit. La date de la rencontre (mercredi, samedi ou dimanche) sera fixée d'un commun accord entre les deux équipes dans le délai prescrit par le calendrier. En cas de mésentente, c'est le week-end (samedi ou dimanche) qui sera de règle. Les rencontres peuvent se jouer le matin ou l'après-midi.

Lors de ce contact, il propose l'ordre des parties en respectant pour les simples, l'ordre des classements des joueurs et joueuses et en proposant, dans la mesure du possible, de jouer le double en dernier. En cas de désaccord, la rencontre se jouera selon l'ordre suivant des joueurs :

Sur un court : Simple 3 – Simple 2 – Simple 1 suivi du Double (après repos réglementaire).

Sur deux courts : Simples 1 et 2 puis Simple 3 et Double (après repos réglementaire).

En dernier recours, **c'est le club qui reçoit qui impose le jour de la rencontre** suivant les disponibilités de ses terrains et en accord avec le Juge-Arbitre. Les dates des rencontres doivent être rigoureusement respectées.

Toute équipe, qui n'aura pas reçu dans la période indiquée, sera déclarée W.O.

Seul le Juge-Arbitre peut autoriser un report de la rencontre si celui-ci est demandé au préalable et pour un motif valable.

Horaires limites des rencontres

Samedi :	17h00 sur 2 courts 14h00 sur 1 court Possibilité de jouer le samedi matin.
Dimanche :	16h00 sur 2 courts 14h00 sur 1 court
Mercredi :	Si accord des 2 clubs

Rôle du club qui reçoit

Le club qui reçoit doit fournir des balles neuves (ou quasi neuves) et en nombre suffisant (avec un minimum de trois balles par match). Le Capitaine de l'équipe du club visité prévoit des arbitres ou choisit d'appliquer la procédure « la partie sans arbitre ».

Le soir même de la rencontre, le Capitaine qui reçoit doit saisir l'état de résultats dans l'application TenUp et **au plus tard le lundi soir qui suit la date de la rencontre**.

En cas de litiges ou de contestations, le volet bleu de l'état de résultats doit être rempli et signé par les 2 Capitaines, celui-ci sera renvoyé au Juge-Arbitre dans les plus brefs délais.

Rôle du club visiteur

Outre son rôle défini à l'article 4 ci-dessus, le Capitaine de l'équipe visiteuse doit s'assurer de la bonne saisie des résultats dans TenUp, et faire réaliser, si besoin, les corrections par le Juge Arbitre.

Avance et report de rencontre

Les reports de rencontre doivent être demandés au Juge-Arbitre en amont qui ne pourra les accorder que **pour une raison justifiée (sélection nationale ou régionale, intempéries, impraticabilité des terrains, ...)**.

En 11/12 ans, la priorité sera donnée au Championnat de France Interclubs 11/12 ans.

Une rencontre **peut être avancée** (préférable) et jouée pendant les vacances scolaires si accord des 2 clubs et du juge arbitre.

En cas de report, il faut **ABSOLUMENT** bien préciser au Juge-arbitre la nouvelle date de la rencontre et faire jouer les matchs avec le **classement mensuel à la date prévue pour cette rencontre**.

Si aucune date de report n'est possible, c'est l'équipe demandeuse du report qui sera déclarée forfait.

Journée Exempt

En cas de journée exempt, obligation est faite de bloquer les 2 meilleures joueuses ou les 3 meilleurs joueurs, qui ne peuvent en aucun cas venir renforcer l'équipe inférieure.

Déroulement de la rencontre

Seuls les Capitaines sont responsables du déroulement de la rencontre. **Les parents ou les spectateurs ne peuvent intervenir**, que ce soit sur le déroulement d'une partie ou sur le terrain.

Le code de conduite s'applique ; tous les joueurs doivent avoir un comportement sportif tout au long des rencontres.

Ordre des joueurs

Les joueuses ou joueurs des deux équipes sont opposés deux à deux, **en respectant l'ordre décroissant des classements (le N°1 étant la joueuse/le joueur la/le mieux classé(e) à la date de la rencontre.**

En cas de rencontre reportée, le classement à prendre en compte est celui des joueurs à la date réelle de la rencontre.

ARTICLE 5 DECOMPTE DES POINTS - CLASSEMENT

Points de parties

- Chaque partie (double compris) vaut un point de partie.
- Le super jeu décisif pour 1 set et 1 jeu et se note : 10/x ou 13/11 dans TenUp.
- En cas d'abandon au cours d'un set, celui-ci est compté 6/0 pour le joueur vainqueur et ce quel que soit le score au moment de l'abandon.
- Pour obtenir le classement final, en cas d'égalité de points entre deux équipes, le système de **match-average** du Championnat Senior est appliqué.

Points de rencontres

- vainqueur : 3 points - nul : 2 points - vaincu : 1 point
- disqualification : 0 point - forfait : -1 point - 2 fois forfait = forfait général

Pénalités

- Mauvaise composition d'équipe : -1 point de rencontre.
- Equipe incomplète : -1 point de rencontre
- Equipe incomplète : -1 point de rencontre.
- Report sans l'accord du Juge-Arbitre : -1 point de rencontre aux deux équipes.

Classement

Le classement de la poule est déterminé par le nombre de points de rencontres obtenu par chaque équipe. En cas d'égalité de points à l'issue de la phase de poules, les équipes sont départagées selon le nombre de parties, de manches, voire de jeux remportés au cours des rencontres. S'il y a encore une égalité, c'est la confrontation directe entre les deux équipes qui déterminera le vainqueur.

Cas particuliers

Partie non jouée

Si une équipe Garçons ne comporte que 2 joueurs, les joueurs N°1 et N°2 de l'équipe complète seront opposés aux 2 joueurs de l'équipe incomplète et ce sera donc le simple N°3 qui ne sera pas joué. Le point de partie de ce simple non joué reviendra à l'équipe complète. Il en sera fait mention sur l'état de résultats, sans inscrire de nom à la place du joueur absent.

Le Capitaine de l'équipe du club qui reçoit doit signaler au Juge-Arbitre toute partie non jouée en justifiant la raison ou le motif.

Le Juge-Arbitre peut être amené à modifier le score d'une rencontre, la feuille de match n'est alors plus visible dans le module de consultation de la Gestion Sportive mais les matchs sont reportés dans le palmarès des joueurs concernés

Forfait général d'une équipe

Si, à la fin du championnat, l'on constate qu'une équipe a déclaré forfait pour 2 rencontres ou plus, elle sera déclarée FORFAIT GENERAL. Le classement sera effectué en considérant qu'elle a perdu toutes les rencontres par forfait, quel que soit les résultats des rencontres auxquelles elle a participé.

Afin de ne pas pénaliser les joueurs qui ont joué, le Juge-Arbitre « déconnectera » les états de résultats de la GS (décocher la case prise en compte dans la GS) puis saisira le résultat « défaite par forfait » de l'équipe concernée.

Les quelques rencontres que l'équipe aura jouées n'auront donc pas d'incidence sur le classement final mais les vainqueurs des parties de ces rencontres en auront le bénéfice dans leur palmarès.

ARTICLE 6 LITIGES ET JURIDICTIONS

D'une manière générale, le Juge-Arbitre responsable du Championnat a le pouvoir de connaître tout litige survenant au cours du déroulement de l'épreuve, d'appliquer le présent règlement même en l'absence de réserves des intéressés, et le cas échéant, de sanctionner. Face à une situation non prévue, le Juge-Arbitre se réfère aux règlements sportifs fédéraux.

La Commission Sportive du Morbihan statue en premier ressort sur les contestations à l'égard des décisions du J.A. selon la procédure contradictoire de l'Art. 75 et suivants des règlements administratifs fédéraux.

Le Club peut faire appel sous quinzaine, à réception de la décision de la commission ci-dessus. Il doit adresser son appel par lettre recommandée avec accusé de réception au Président de la **Ligue de Bretagne – 56308 PONTIVY Cedex.**

Formats de Jeu 2026 pour les 7/18 ans

	SIMPLE - Format 6		DOUBLE - Format 6	
D3 8/9/10 ans Filles et Mixte		Format Orange Terrain de 18 m Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart
	SIMPLE - Format 7		DOUBLE - Format 7	
D1 - D2 8/9/10 ans Filles et Mixte		Format Vert Terrain de 23,77 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart
D3 de 11 à 18 ans Filles		Format Vert Terrain de 23,77 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart
D4 de 11 à 14 ans Garçons		Format Vert Terrain de 23,77 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart
	SIMPLE - Format 2		DOUBLE - Format 4	
D1 et D2 de 11 à 18 ans Filles		Format Jaune Terrain de 23,77 m Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Règle de l'avantage Jeu Décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart. Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Jaune Terrain de 23,77 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 6/6 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart
D1 à D3 de 11 à 18 ans Garçons		Format Jaune Terrain de 23,77 m Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Règle de l'avantage Jeu Décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart. Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart		Format Jaune Terrain de 23,77 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 6/6 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart

(*) Le jeu décisif en 10 points se note [10 / x] dans **TENUP** et compte pour 1 set et 1 jeu.